

## PRECONISATIONS ARCHITECTURALES : PALETTE DE COULEURS

Ce fascicule est mis en place pour apporter une cohérence dans le bâti ancien mais également dans les nouveaux quartiers lors de la création ou la réfection de façade afin de respecter l'historique des matériaux et des couleurs locales.

### 1- Réfection de façade dans le bâti ancien (maison unifamiliale, maison viticole et maison de maître)

Deux types de maçonnerie sont à distinguer sur notre territoire :

- L'habitat traditionnel avec une maçonnerie de tout venant dont les pierres hétérogènes ne sont pas taillées et dont les joints sont larges, ces constructions étaient destinées à être enduites et doivent le rester, de préférence avec un enduit à la chaux naturelle,
- Les dépendances et bâtiments à usage agricole avec une maçonnerie de pierres apparentes, taillées et dont la mise en œuvre ne laisse pas apparaître des joints larges, ces constructions étaient conçues pour être vues, elles doivent rester à nues et rejointoyées à la chaux.

Dans le premier cas, un enduit de chaux naturelle est préconisé. Il développe des qualités techniques adaptées aux maçonneries anciennes. En effet, il vient protéger le mur tout en le laissant respirer. Il constitue le matériau le mieux adapté pour la réhabilitation de l'ancien, principalement pour traiter les problèmes liés à l'humidité.

Dans le deuxième cas, il est préconisé de laisser les pierres à nues et rejointoyées à la chaux.

#### NUANCIER FACADES POUR LE BATI ANCIEN

Des couleurs : sable, beige et pierre devront être choisies avec une finition talochée d'aspect lisse et mat. Il est conseillé de se rapprocher de la couleur de l'enduit d'origine existant déjà sur la façade.

**Nb** : Lorsque la façade est en finition ciment brut ou déjà peinte, une peinture minérale pourra être appliquée, d'aspect lisse et mat, il convient de choisir une couleur dans la palette communale, proche de la teinte actuelle de la façade et en harmonie avec les façades environnantes. Les couleurs trop claires ou trop vives sont à proscrire.

### 2- Réfection de façade ou nouvelle construction dans le bâti récent

Il s'agit ici des maisons pavillonnaires, bâties en briques ou en moellons, destinées à recevoir un enduit prêt à l'emploi. Plusieurs finitions sont possibles :



- ENDUIT ÉCRASÉ -



- ENDUIT PROJETÉ -



- ENDUIT GRATTÉ -



- ENDUIT TALOCHÉ -

- L'enduit écrasé est projeté sur la façade puis légèrement taloché,
- L'enduit projeté est projeté à la machine puis laissé brut,
- L'enduit gratté est appliqué à la taloche puis griffé avec un graton,
- L'enduit taloché est appliqué à la taloche afin d'obtenir un support lisse.

Choisir son enduit passe par un choix de finition mais également de coloris, ces deux éléments sont indissociables. L'interprétation de la couleur variera en fonction du type de finition sélectionnée. Plus le type d'enduit sera lisse, plus la couleur sélectionnée sur votre nuancier apparaîtra claire et lumineuse.

## NUANCIER FACADE POUR LE BATI RECENT

### TONS CLAIRS



O.50 Beige rosé



R.20 Sable rosé



T. 20 Sable clair



O.30 Beige orange



T.50 Terre de sable



O.10 Sable



J. 39 Sable d'Athènes



G. Blanc cassé



J.40 Sable jaune



J.20 Jaune pâle



T. 40 Sable orange

### TONS MOYENS



T.30 Terre d'argile



T.80 Beige



T.60 Terre feutrée



T.90 Terre Rosé



O.40 Beige rose pâle



J.10 Jaune orange



T.10 Grège



G.30 Gris souris



V.10 Pierre

**TONS SATURES** (Ces couleurs sont à choisir en association avec une autre teinte plus claire et seulement pour les bandeaux, encadrements et soubassements)



O.70 Ocre clair



T.70 Terre beige



J.30 Opale



G.50 Gris cendre

### 3- Les menuiseries et ferronneries dans le bâti ancien

Les fenêtres seront en bois, en aluminium et éventuellement en PVC à exclusion de la couleur blanche et seulement après avis favorable de l'architecte des bâtiments de France.

Les volets bois seront à lames verticales ou éventuellement persiennes. Les volets en Z seront proscrits puisqu'ils ne correspondent pas à l'origine aux menuiseries locales. Les volets coulissants sont interdits.

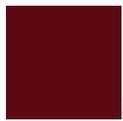
Les grilles des fenêtres seront intégrées dans les encadrements des percements et ne provoqueront pas de saillis en façade. Elles seront constituées de barreaux verticaux et de traverses selon la dimension des ouvertures.

Les ferronneries doivent être restaurées à l'identique ou en reproduisant celles existantes sur les bâtiments voisins. Elles seront teintées dans des couleurs sobres.

Les portails en bois seront à lames croisées ou verticales sur un cadre de bois et ils seront positionnés en feuillure. Les portails en fer seront refaits à l'identique ou en s'inspirant des modèles de même type et de même période.

#### NUANCIER MENUISERIES ET FERRONNERIES POUR LE BATI ANCIEN ET RECENT

##### GAMME DE ROUGE (seulement pour le bâti agricole, cave, chais, etc...)



RAL 3005-rouge vin

##### GAMME DE BLEU



RAL 7031-gris bleu



RAL 5008-bleu gris



RAL 5014-bleu pigeon



RAL 5001-bleu vert



RAL 5020-bleu océan



RAL 5009-bleu azur

##### GAMME DE VERT



RAL 7009-gris vert



RAL 6005-gris mousse



RAL 6015-olive noire



RAL 6003-vert olive



RAL 6011-vert réséda

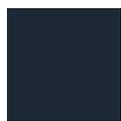


RAL 6021-vert pâle

##### GAMME DE GRIS



RAL 7015-gris ardoise



RAL 7016-gris anthracite



RAL 7043-gris traffic B



RAL 7012-gris basalte



RAL 7040-gris fenêtre



RAL 7030-gris pierre

#### 4- Les menuiseries et ferronneries dans le bâti récent

Le règlement du bâti ancien s'applique également pour les quartiers plus récents de la commune mais s'ajoute également la possibilité pour les fenêtres, les volets et les portails d'utiliser des matériaux en PVC et aluminium.

#### NUANCIER MENUISERIES ET FERRONNERIES POUR LE BATI RECENT

Pour les menuiseries en bois, il convient de se référer au nuancier pour le bâti ancien.

Pour les menuiseries en PVC ou en aluminium, les coloris ci-dessous sont autorisés :



Blanc



Gris



Gris basalte



Anthracite

#### 5- Autres éléments

Les blocs de ventilation des climatiseurs et les pompes à chaleur seront disposés de façon à être le moins visible possible depuis l'espace public. L'implantation en saillie sur l'emprise publique est interdite. On pourra éventuellement créer des niches ou des réserves pour dissimuler ces différents éléments.

**Le rendu des couleurs est fourni à titre indicatif, pour obtenir une finition de meilleure qualité veuillez consulter des nuanciers originaux dans les magasins de matériaux.**